

Programme d'aide aux employés

Une aide immédiate et confidentielle, quelle que soit la difficulté

Votre PAE est un service confidentiel et volontaire de soutien pouvant vous aider à entreprendre une démarche pour effectuer un changement. Nous vous aiderons à trouver une solution à tous vos problèmes, quels que soient votre âge et l'étape de votre vie. Vous obtiendrez un soutien immédiat et pertinent correspondant à vos préférences et à votre mode de vie, jusqu'à concurrence de treize (13) heures de consultation par année par employé.

Des professionnels compétents, expérimentés et attentifs vous aideront à choisir l'option de soutien vous convenant le mieux. Les professionnels disponibles dans le cadre du PAE sont des psychologues, psychoéducateurs, sexologues, psychothérapeutes et travailleurs sociaux.

Comment accéder au PAE?

En tout temps : 1.800.361.2433

Pour toute question concernant les modalités du programme?

Contactez Pénélope Julien, poste 57141

Un service à coûts partagés

La première heure est entièrement payée par le Ministère.

Pour les heures subséquentes, le Ministère et l'employé assument chacun 50 % des coûts.

Selon le service offert et la couverture d'assurances propre à chaque employé, une portion des frais pourra être assumée par les assurances.

Maximum de 13 séances au total par employé par année financière : 1^{er} avril au 31 mars

Solution travail, santé et vie

De brefs textes vous sont offerts sur différents thèmes, tels que :

- Stress, deuil et perte, problème de santé mentale
- Communication, séparation et divorce, rôle parental
- Gestion d'un problème professionnel, rendement au travail, équilibre travail-vie personnelle

Trouvez-les à l'adresse suivante :

www.travailsantevie.com

Conférences-midi du comité des PAE de la colline parlementaire

Divers spécialistes y abordent des sujets variés et d'intérêt. Les employés de Québec peuvent y assister et emprunter les enregistrements de ces conférences en contactant Pénélope Julien au poste 57141.